



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AD ANTICIPATION LOW VOL

PART M : Code ISIN : FR0011522382

Ce FCP est géré par Acer Finance

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

##### Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes

Le FCP AD Anticipation Low Vol est un fonds nourricier de l'OPCVM ERAAM Premia Low Vol (le fonds Maître). Il est investi en permanence à 85% ou plus de ses actifs en parts I de son fonds maître, avec à titre accessoire, des liquidités. La performance du Fonds sera substantiellement décorrélée de celle de son maître, compte tenu des frais propres au nourricier.

- L'objectif de gestion du fonds est similaire à celui du fonds maître, à savoir, de réaliser une performance nette de frais de gestion positive et supérieure à son indice de référence EONIA Capitalisé +0.50%, sur un horizon de placement de 3 ans.

- Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Le fonds maître ERAAM Premia Low Vol a pour objectif de capturer les rendements ou « primes de risques » des classes d'actifs traditionnelles (actions, obligations, change, matières premières) et, les rendements ou « primes de risques » liés aux facteurs de risque / styles de gestion (« value », « momentum », « défensive », « short term reversal », « trend », « implied volatility premium »). La liste des « primes de risque » n'est pas exhaustive. Le processus d'investissement vise à répartir de façon discrétionnaire le portefeuille sur les différentes « primes de risque » sélectionnés avec la plus grande diversification possible. Ces stratégies s'appuient notamment sur des modèles de prévision et des modèles de risque développés par la société NEWSKY, sociétés de recherche et d'innovation dont l'objectif est d'appliquer des théories scientifiques et mathématiques au secteur financier en développant des méthodologies d'aide à la décision. L'équipe de gestion d'ERAAM prend ses décisions d'investissement de façon autonome. Pour mettre en œuvre sa stratégie, le FCP pourra s'exposer via des swaps de performance sur indices de stratégies de « primes de risque » et/ou via des positions longues sur titres vifs combinées avec des positions courtes sur instruments dérivés et/ou via des positions longues sur instruments dérivés combinées avec des positions courtes sur d'autres instruments dérivés.

Fourchette d'exposition nette	Exposition directionnelle	Seuil Minimum / Seuil Maximum (en % de l'actif net)
Actions	Oui	-25% / +75%
Dont petites et moyennes capitalisations	Oui	-25% / +50%
Obligations	Oui	-7 / +12 (en sensibilité taux)
Dont émetteurs « High Yield »	Oui	-50% / +50%
Devises	Oui	-50% / +50%
Matières Premières	Oui	-50% / +50%

ERAAM Premia Low Vol peut également être investi en OPC (dans la limite de 10%)

- Affectation des sommes distribuables :** capitalisation totale.
- Durée de placement recommandée :** supérieure à 3 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.
- Conditions de souscription et rachat :** Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 17 heures et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du lendemain.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés en France et à l'exception des jours de fermeture de l'une des bourses suivantes : Paris, Francfort, Londres, New York, Tokyo et Hong Kong.

**Conditions de souscription et rachat de l'OPCVM maître :** Liquidité quotidienne à l'exception des jours de fermeture de l'une des bourses suivantes : Paris, Francfort, Londres, New York, Tokyo et Hong Kong. Centralisation des ordres de souscription et de rachat en J-1 jour ouvré avant 10h pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 jours ouvrés. La valeur liquidative est

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé → A risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie « 3 » de risque de ce fonds reflète les risques issus d'une exposition aux marchés actions, aux obligations gouvernementales et d'émetteurs privés, aux marchés de devises et aux marchés de matières premières. La diversification de ces expositions aboutit à une volatilité historique comprise entre 2% et 5%.

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de risque auquel le capital est exposé ainsi que le rendement du fonds. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie 1 signifie que le capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées, elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque. A l'inverse la catégorie 7 signifie une possibilité élevée de gain mais aussi un risque élevé de perte. La catégorisation n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

##### Risques importants pour l'OPCVM maître non pris en compte dans l'indicateur

- Risque de contrepartie :** ce risque est lié à la capacité de la contrepartie à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement. Une défaillance de la contrepartie pourrait entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.
- Risque de crédit :** ce risque représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. En cas de dégradation de la notation de l'émetteur, la valeur liquidative pourra baisser. L'utilisation de titres « high yield » présente un risque accru de défaillance et de baisse de valorisation plus marquée et/ou plus fréquente.
- Risques liés aux instruments dérivés :** Les instruments dérivés sont fortement sensibles aux variations de la valeur de l'actif sous-jacent. Leur incidence sur Eraam Premia Low Vol croît avec la part accordée aux instruments dérivés. L'utilisation des instruments dérivés peut déboucher sur un effet de levier pour Eraam Premia Low Vol, à la hausse comme à la baisse.
- Risque de liquidité :** le FCP peut investir dans des titres qui peuvent être difficilement négociables ou ne plus être négociables momentanément, du fait de l'absence d'échange sur le marché, de restrictions réglementaires, ce qui peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

##### AVERTISSEMENT

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

<b>Frais et commissions ponctuels prélevés avant ou après investissement</b>	
<b>Frais d'entrée (non acquis à l'OPCVM)</b>	néant
<b>Frais de sortie</b>	néant
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i>	
<b>Frais prélevés par le fonds sur une année</b>	
<b>Frais courants de fonctionnement et de gestion</b>	1.65 % TTC (*)
<b>Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances</b>	
<b>Commission de performance</b>	Néant

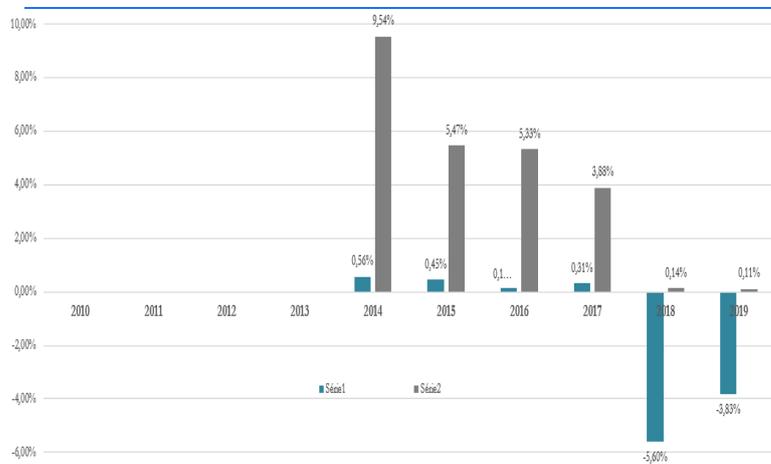
Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 5 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet : [www.acerfinance.com](http://www.acerfinance.com).

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

Les frais courants prélevés par la société de gestion servent à rémunérer les frais d'administration, les frais de gestion financière pure, et certains frais de commercialisation.

(\*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2019. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

## PERFORMANCES PASSÉES



\*Avant le 10/05/2017: 50% Eonia Capitalisé + 50% MSCI World NR  
Depuis le 10/05/2017: Eonia Capitalisé + 0.50%

### AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM et celle de son indicateur sont calculées coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie

AD ANTICIPATION LOW VOL a été créé le 19/11/2012.  
Date de création de la part M : 24/06/2013.

Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en EURO.

### Changement intervenu en cours d'exercice.

Les performances passées ont été réalisés dans des conditions qui ne sont plus d'actualité compte tenu du changement effectif au 10/05/2017 relatif au fait que le fonds est devenu fonds nourricier du fonds maître.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Le dépositaire** de l'OPCVM est CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC), **le valorisateur et Agent comptable** est CREDIT MUTUEL AM, **le commissaire aux comptes** est Magellan. Le fonds maître est géré par la société de gestion ERAAM - 6 rue Paul Baudry, 75008 PARIS agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Le prospectus des OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

<b>OPCVM Nourricier</b>	<b>OPCVM Maître</b>
<b>ACER FINANCE</b> 8 rue Danielle Casanova 75002 Paris  Contact email : <a href="mailto:acerfinance@acerfinance.com">acerfinance@acerfinance.com</a>  L'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative se fait auprès de la société de gestion au +33 1 44 55 02 10 ou le site internet : <a href="http://www.acerfinance.com">www.acerfinance.com</a>	<b>ERAAM</b> 6 rue Paul Baudry 75008 Paris  Contact email : <a href="mailto:contact@eraam.com">contact@eraam.com</a>  L'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative se fait auprès de la société de gestion au +33 1 53 43 20 80 ou le site internet : <a href="http://www.eraam.com">www.eraam.com</a>

**Régime fiscal :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur les autres catégories de parts : auprès de la société de gestion.

**Politique de rémunération :** La rémunération du personnel de la société de gestion est arrêtée par la Direction Générale de ACER FINANCE.

La politique de rémunération du personnel de la société de gestion, au sein de laquelle sont décrits les détails liés à la rémunération du personnel de ACER FINANCE, est disponible sur le site internet de la société de gestion ([www.acerfinance.com](http://www.acerfinance.com)), ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933). L'OPCVM opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

La responsabilité d'ACER FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

ACER FINANCE est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Tous les documents réglementaires sont visibles sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org))

Les informations pour l'investisseur fournies sont exactes et à jour au 27/03/2020.